COACHING|SERVICES est certifié EDUQUA

PROCESSUS DE CERTIFICATION

L'ART DU COACH : FORMATION AU COACHING INDIVIDUEL

www.coaching-services.ch
info@coaching-services.ch

La formation à l'Art du Coach est reconnue ICF International Coaching Federation comme programme ACSTH ICF APPROVED COACH SPECIFIC TRAINING HOURS ICF

QUE PEUT VOUS APPORTER CETTE ÉTAPE DE FORMATION ?

Le processus de certification renforce les apprentissages en se basant sur le référentiel de compétences de Coaching-Services et sur celui d'ICF. Cette démarche de formation parachève une étape du processus d'apprentissage continu. La certification valide le chemin parcouru autant que le chemin à parcourir. Elle est une étape dans le développement professionnel de la personne. Cette démarche permet de...

- S'assurer de sa crédibilité dans sa pratique de coaching .
- Prendre de la distance avec son travail.
- Stabiliser les apprentissages.
- Conduire un processus de coaching dans sa globalité.
- Expérimenter ses premiers coachings avec de vrais clients.
- Atteindre une grande partie des exigences ICF pour le premier niveau d'accréditation.

(Cf. annexe : comparatif entre certification et exigences pour l'accréditation ACC[1])

QUELLES SONT LES EXIGENCES POUR ENTRER EN CERTIFICATION ?

Cf. annexe Prérequis à l'entrée en certification[1]

- Avoir effectué un parcours de connaissance de soi et de développement personnel. Possibilité de le faire dans le cadre de Coaching-Services en suivant la formation Identité : www.coaching-services.ch/explorer-son-identite.
- Se donner la possibilité d'expérimenter des actions de coaching avec de vrais clients. Exercer une fonction dans un domaine couvrant la relation à l'autre (assistant social, éducateur, psychologue, enseignant, formateur d'adulte, médecin, infirmier, manager, etc.) sera facilitant mais n'est pas une obligation.
- Avoir suivi les 8 modules de la formation à l'Art du Coach et envoyé au moins 4 plans d'actions.
- Avoir participé à au moins 3 séances d'entraînement.
- Rédiger une lettre de motivation.
- Participer à un entretien avec deux formateurs-coachs afin de vérifier et de spécifier vos possibilités à vous engager dans le processus de certification. (Cf annexes : Entretien d'entrée en certification, Check-list des éléments demandés et Référentiel de compétences1)

Il est possible de suivre tous les modules et de recevoir une attestation de participation globale. Toutefois, seules les personnes disposant des prérequis ci-dessus pourront prétendre à la certification.

COMBIEN COÛTE LE PROCESSUS DE CERTIFICATION ?

Fr. 3'250 pour l'ensemble du processus, payable selon arrangement.
Le processus de certification doit être réalisé dans un délai de deux ans à partir de l'entretien d'entrée.
Dès le moment où l'entrée en certification est confirmée (à l'issue de l'entretien), le montant est dû dans son entier, indépendamment de la réussite ou non du processus.

[1] Les annexes citées dans ce document sont à votre disposition sur la page membres de notre site internet

CONDITIONS DE RÉUSSITE | D'ÉCHEC

1. Participation à tous les modules et travaux inter-module au moyen des plans d'action
L'entrée en certification doit avoir lieu au plus tard deux ans après avoir suivi le dernier module de la formation.
Pour se remettre à jour avec les apprentissages d'un module, il est possible de le suivre une deuxième fois avec un rabais de 20% tout compris.

2. Pratique de coach
Avoir une pratique de coach en individuel (5 coachés au minimum) et 30 heures d'accompagnement au minimum.

3. Supervision
Effectuer au minimum 10 heures et au maximum 12 heures de supervision en face à face ou par vidéoconférence. La supervision peut porter sur :

1. le contenu ou vos interrogations sur des coachings effectués ou futurs,
2. des questions en lien avec les modules, vos lectures et vos expériences,
3. votre posture de coach.

Une supervision au moins doit être basée sur un enregistrement vidéo confidentiel d'une séance complète de coaching.
Il importe de travailler en supervision avec au moins ses deux coachs-formateurs référents afin d'enrichir les feedbacks et les points de vue.

4. Participation au minimum à trois séances d'entraînement
Au moins 3 x 3 heures de coaching dès le début de la certification avec possibilité de demander la supervision d'un formateur présent.

5. Rédaction d'un dossier personnel de certification
Cf annexe Contenu du dossier et soutien des formateurs [1.]

6. Présenter votre dossier et répondre aux questions et feedbacks.

Afin d'obtenir son attestation de certification, le candidat doit :

1. Avoir accompli toutes les démarches citées aux points précédents dans un délai de deux ans à partir de l'entretien d'entrée en certification.

2. Démontrer un niveau de coaching suffisant répondant aux marqueurs PCC d'ICF.
Ces marqueurs sont évalués au travers de la ou des vidéos soumises par le participant et font l'objet d'une séance de mentorat.
En cas d'insuffisance, des plans de développement des compétences non acquises sont élaborés.

Dans le cas de figure où le candidat ne peut répondre à ces deux critères, il se voit refuser l'octroi de la certification.
Aucune voie de recours n'est possible.

[1] Les annexes citées dans ce document sont à votre disposition sur la page membres de notre site internet